

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Architectures en Métal : conception et Réalisation - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Architectures en Métal : conception et Réalisation - en apprentissage (41558)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Architectures en Métal : conception et Réalisation - en apprentissage (41558)	Jury par défaut	Tous les candidats	2	54	3

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Le niveau dans les matières scientifiques	Notes de la fiche Avenir en mathématiques et sciences physiques	Essentiel
	Niveau dans les matières technologiques ou professionnelles	Résultats dans les éventuels enseignements suivis	Essentiel
	Les résultats scolaires de première et de terminale	Notes de la fiche Avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité d'expression écrite	Orthographe et capacités argumentaires	Très important
Savoir-être	Implication	Attitude face au travail, autonomie mesurées par les appréciations portées sur les bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aptitude à poursuivre en post-bac Lettre de motivation argumentée et en lien avec la formation	Avis du conseil de classe Lecture de toutes les lettres de motivation par le jury (2 avis)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	- Activités en lien avec la formation ou le domaine professionnel de la formation. - Engagement du futur étudiant, prise de responsabilités	- Description des activités et engagements claire - Éléments factuels démontrant la réalité de l'activité.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

ras

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Double évaluation qualitative de chaque candidat par deux membres différents de l'équipe enseignante (lettre de motivation, centres d'intérêts appréciations des bulletins).
- Evaluation quantitatives des notes pondérées provenant des notes des bulletins et vie scolaire en automatique
- Génération du classement à partir des deux éléments précédents
- Fixation du seuil de niveau minimal (dernier candidat accepté)
- Relecture de tout le classement et modifications éventuelles (candidats atypiques)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Comprendre le titre et le contenu de la formation en lien avec la charpente métallique (il ne s'agit pas d'études d'architectures !)
- Rédiger et argumenter avec soin sa lettre de motivation (pas de lettre type ou générée par IA)
- Venir s'informer aux portes ouvertes et aux salons ou mieux faire un mini stage

Signature :

ERIC GOUGEAUD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Dumont d'Urville Laplace - IFPRA